



L'entrée dans l'écrit

L'expression « entrée dans l'écrit » est ici proposée plutôt que « alphabétisation » qui renvoie davantage à un seul aspect qu'est la « technique » ou la « mécanique » de l'apprentissage du code écrit. Les enjeux de la maîtrise de l'écrit sont plus cognitifs et renvoient à l'ensemble des codes scolaires plutôt qu'à la maîtrise seule d'un alphabet et du geste d'écriture.

L'apprentissage de la langue de communication et des compétences scolaires sont des aspects moins visibles et pouvant sembler moins évidents. Toutefois, l'élève ne pourra acquérir une maîtrise linguistique suffisante si ces aspects sont ignorés.

Avant tout choix pédagogique, il est utile de distinguer l'analphabétisme et l'illettrisme :

- L'analphabétisme est l'incapacité ou la difficulté à lire, écrire et compter, le plus souvent par absence de scolarité.
- Lorsque l'apprentissage du code de l'écrit n'a pas conduit à la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ou que cette maîtrise a été perdue et entraîne une difficulté de l'accès au sens des écrits, on parle alors d'illettrisme.

L'apprentissage d'une nouvelle langue en contexte d'illettrisme, dans le cadre scolaire, est un contexte spécifique qui requiert des adaptations ciblées comme, par exemple, s'appuyer sur ce que l'élève sait déjà faire (ce qui suppose en amont un diagnostic précis). L'élève illettré ou analphabète n'est pas une « page blanche », il y a toujours des points d'appui, qui se renforceront d'autant qu'ils seront valorisés dans une vraie relation de confiance.

L'enseignant peut donc commencer par demander aux apprenants ce qu'ils savent déjà lire. En effet, il est essentiel de combattre l'idée selon laquelle les analphabètes et illettrés ne savent *rien* lire : l'identification d'une lettre ou d'un mot traduisant déjà une réelle capacité de lecture dans le sens d'une prise de sens (connaissance du contexte, de la fréquence de vision, ...) à partir d'indices (ex. : montrer des reproductions de panneaux de sécurité routière comme le « stop », montrer le M de « Mac Donald's » et le comparer au M de « Métro », ...).

Aussi, il paraît indispensable de développer les mécanismes préparatoires à la lecture en activant la conscience phonologique des apprenants, c'est-à-dire la conscience que les mots sont composés de phonèmes ou de sons. En français, il existe environ 36 phonèmes qui peuvent être agencés pour former n'importe quel mot de la langue. La conscience phonologique permet de percevoir, de découper et de manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime et le phonème. Ainsi, travailler à la reconnaissance sonore de syllabes, de rimes, de répétitions, de phonèmes permettra progressivement à l'élève de se familiariser avec des sons nouveaux et différents de sa langue ; mais aussi, il pourra identifier des sons identiques qu'il pourra transposer dans son apprentissage d'une langue nouvelle.

Accorder une priorité absolue à l'oral est une stratégie gagnante : elle permet à l'élève de se familiariser avec les nouveaux sons, avec la prosodie (la « musique » de la langue : intonations, variations,...) et donc des adaptations en fonction des différents contextes de communication.



Avant même d'envisager d'entrer dans le processus de l'écriture, amener les apprenants à se questionner sur ce que représente pour eux l'acte d'écrire constitue une étape importante. Les conséquences pédagogiques de cette prise d'informations pour l'enseignant sont multiples : elle lui permet de mieux cibler ses activités, ses stratégies et donc ses objectifs d'enseignement ; d'attribuer certains blocages à cette représentation, de travailler sur celle-ci et de se rendre compte de l'évolution de cette représentation à travers les productions et les progrès de l'élève.

Après cela peut s'envisager un travail sur la préhension de l'instrument graphique (stylo, crayon, ...) et le tracé (puis, par la suite, l'apprentissage de la graphie). Cet apprentissage est nécessaire si le public n'a pas été scolarisé du tout. Pour cet aspect, une collaboration avec le cours d'expression artistique peut représenter une réelle plus-value.

Ensuite seulement, vient le travail de la « rédaction » pour lequel il convient d'insister sur la dimension expressive de l'écrit, comme on le fait à l'oral, tout en mettant en avant la variété des productions et des situations de communication.

Envisager l'entrée dans l'écrit c'est donc, au-delà de l'acquisition du code graphique :

- Insister sur le caractère fonctionnel de la rédaction et le plaisir qu'elle peut procurer à celui qui l'effectue,
- Associer, aussi souvent que possible, l'écriture à d'autres macro-compétences telles que l'écoute (dans la prise de notes, par ex.), la lecture (dans l'imitation, par ex.), la parole (dans la préparation d'un exposé, par ex.) ou encore l'interaction (dans la préparation d'un dialogue, par ex.),
- Donner du sens aux activités d'écriture en les intégrant dans de réels projets de communication susceptibles de motiver les apprenants, en manipulant des supports authentiques, dans des contextes authentiques.

Du reste, la difficulté majeure réside dans l'adaptation scolaire des élèves peu ou pas scolarisés dans le pays de provenance. La méconnaissance des aspects communicatifs de la langue de scolarisation, la méconnaissance des codes de la vie scolaire sont à envisager comme des apprentissages à construire et à installer. Le jeune primo-arrivant qui doit dans le même temps s'approprier les codes de la vie scolaire, la langue de la scolarité mais aussi apprendre à lire et à écrire dans une autre langue que la sienne, est soumis à une surcharge émotionnelle et cognitive importante.

Un jeune qui n'a jamais ou peu été scolarisé a, notamment, un rapport au temps et à l'espace très différent de celui que l'on croit acquis parce qu'il est un jeune adolescent. Un exemple courant est l'absence de latéralisation (distinction gauche-droite) ; ce qui laisse imaginer les difficultés que cela peut engendrer en mathématiques, en étude du milieu ou encore en éducation physique.

Un élève analphabète n'est pas un ignorant « souffrant de problème d'ordre cognitif », il a eu jusque-là un mode d'apprentissage et de raisonnement différent de celui mis en place par l'école. Avec l'école, il doit modifier son mode d'accès à l'apprentissage : il va passer, notamment, du concret à l'abstrait, et cela nécessitera un accompagnement ciblé, patient et bienveillant.

Ce contexte d'enseignement fait peser lourd la responsabilité du professeur qui n'a pas été formé à l'alphabétisation lors de sa formation initiale. Cette situation peut générer une insécurité pédagogique



importante qui s'accroît d'une part, lorsque l'on constate rapidement qu'il existe très peu de ressources destinées à l'alphabétisation des adolescents en milieu scolaire, et d'autre part lorsque l'on sait que le temps est limité. Il faut donc adapter les outils existants, créer soi-même ses propres outils de manière à s'adapter au public-cible et à ses besoins. Au regard de cette difficulté, il peut être utile de se dire que tout ne repose pas sur les épaules de l'enseignant seul, que le niveau d'adaptation de sa pratique est très élevé et que, raison gardée, chacun composera avec sa réalité et celle des élèves.

RESSOURCES UTILES

Les ressources présentées ci-dessous ne constituent pas des méthodes à appliquer telles quelles, car elles n'ont pas été conçues pour un public d'adolescents primo-arrivants. Elles constituent toutefois une base de travail et de réflexion intéressante pour envisager l'entrée dans l'écrit de ces jeunes.

Références destinées aux adolescents en contexte d'alphabétisation

- Myriam Bordreuil, [Méthode de lecture et écriture, Alphabétisation pour adultes et adolescents](#), édition Harmattan, 2015.

Références consacrées à l'alphabétisation pour adultes, mais aux contenus transférables pour des adolescents

- P. Michel, [Du sens au signe, du signe au sens](#), éditions du Collectif Alpha, 2013.
- [Les ressources pédagogiques du Collectif Alpha](#) :
 - Analphabétisme et conséquences cognitives, dossier pédagogique, 2014.
 - *1001 idées pour enrichir sa pratique en alphabétisation* (nombreuses idées d'activités proposées).
- [Abécédaire Alpha](#) : un outil de référence, sous forme d'abécédaire, à l'usage des formateurs en français oral, réalisé par le groupe de travail « oral » de l'asbl Lire et Écrire, 2014.

Ressources numériques

- [Alpha2](#) : un site pour les formateurs et les apprenants en alphabétisation français langue seconde, avec des informations pour les formateurs et des exercices en ligne pour les apprenants.
- [Le Point du FLE](#) répertorie et organise les nombreuses ressources en apprentissage du français disponibles sur Internet, et les présente dans un annuaire spécialisé et diversifié regroupant des liens vers des ressources gratuites de qualité, pertinentes et utiles dans les domaines suivants :
 - [alphabétisation](#), prévention et lutte contre l'illettrisme ;
 - français langue étrangère (FLE), français langue seconde (FLS) ;
 - français langue maternelle (FLM).

POUR ALLER PLUS LOIN...

- BOUCHARD M.-J., *Apprendre à lire comme on apprend à parler*, Paris, Hachette Éducation, 1991 : témoignage-essai d'une institutrice maternelle qui démontre l'importance d'un processus de lecture et d'écriture dans une dynamique interactive propre à l'acte « parler ».